



Vauhallan Karaté Wado Ryu

Feuille d'inscription 2021/2022

Nom			
Prénom:		Age :	
Date de naissance :	Lieu :	Portable 1:	
Nationalité :		Portable 2:	
Adresse :			
Code Postal -		Ville :	
Adresse E-Mail (IMPORTANT):			

Je soussigné(e)avoir pris connaissance des statuts de l'association Vauhallan karate wado ryu et le règlement intérieur et m'engage à respecter et à faire respecter à mon enfant ces derniers.

Date : Signature :

Cours - Horaires -Cotisations

Cours	Mercredi	Vendredi	Dimanche	Tarifs
Petit 6 – 8 ans		17.40 à 18.25		120€ <input type="text"/>
Enfants 8 – 13 ans	18.00 à 19.00	18.30 à 19.30		170€ <input type="text"/>
Adultes + 13 ans	19.10 à 20.30	2 ^e et 4 ^e du mois 19.40 à 21.00	Cours libre 10.30 à 12.00	170€ <input type="text"/>
Défense personnelle + 16 ans		1 ^{er} et 3 ^e du mois 19.40 à 21.00	Cours libre 10.30 à 12.00	170€ <input type="text"/>

1 seul tarif pour tous les cours

Tarif dégressif pour les membres d'une même famille :

-15€ pour le 2^e licencié

-25€ pour le 3^e licencié

Paiement

Facilité de paiement	Octobre	Novembre	Décembre
Cheque			
Espèce			

Réduction Famille :

ANCV coupons sports :

Comité d'entreprise :

Total

Vauhallan karate wado ryu

Mairie de Vauhallan – 91430 Vauhallan

Tél : 06.12.38.35.34 – mail : vkwr@free.fr – site internet : www.vkwr.fr



Vauhallan Karaté Wado Ryu

A fournir

- Fiche d'inscription
- Autorisation parentale datée et signée
- Licence signée et datée
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karaté en compétition ou à la self défense, ou l'attestation sur l'honneur de non contre-indication (voir circulaire [ici](#))

Attestation de règlement

OUI

NON

Matériel

Le matériel pourra être commandé sur le site de notre partenaire.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) M ou Mme

Autorise mon fils ou ma fille : Nom

Prénom

A pratiquer le Karaté et/ou la self défense pour la saison 2021/2022 au club de Vauhallan.

Les enfants sont uniquement pris en charge par les professeurs aux horaires et lieux des cours.

Il est donc impératif que les parents respectent ces horaires, particulièrement celles de fin des cours.

Le transport des enfants lors des compétitions est effectué par les parents et est dans tous les cas sous leur responsabilité entière et exclusive.

En cas d'accident, je donne mon autorisation pour que mon enfant reçoive tous soins nécessaires à son état et soit éventuellement hospitalisé.

Fait à Vauhallan le :

Signature